

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11532**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (IsaraLyon), titre d'ingénieur conférant le grade de Master -Master's degree-

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture , Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes (ISARA-Lyon)	Directeur général de l'IsaraLyon, Ministère chargé de l'Agriculture

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Références de la CTI définissant l'ingénieur :

« Le métier de l'ingénieur consiste à poser et résoudre de manière performante et innovante des problèmes souvent complexes, de création, de conception, de réalisation, de mise en œuvre, au sein d'une organisation compétitive, de produits, de systèmes ou de services, éventuellement de leur financement et de leur commercialisation. A ce titre, l'ingénieur doit posséder un ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux et humains, reposant sur une solide culture scientifique.

L'activité de l'ingénieur s'exerce notamment dans l'industrie, l'agriculture et les services.

Elle mobilise des hommes et des moyens techniques et financiers, souvent dans un contexte international. Elle prend en compte les préoccupations de protection de l'homme, de la vie et de l'environnement, et plus généralement du bien-être collectif. Elle contribue à la compétitivité des entreprises, notamment en technologies, dans un cadre mondialisé. Elle reçoit une sanction économique et sociale ».

* Activités visées de l'ingénieur IsaraLyon :

L'ingénieur IsaraLyon exerce des responsabilités dans les secteurs suivants : l'agriculture elle-même et ses organismes professionnels, les agro-industries et industries agro-alimentaires, la distribution, le développement rural et les collectivités territoriales, l'environnement. Il sait équilibrer conception et action, il maîtrise l'analyse et la synthèse, il est particulièrement compétent dans un domaine mais adaptable, il est conscient des réalités du terrain, il maîtrise la complexité et est capable d'agir dans un environnement incertain en étant réactif, il a le sens de l'écoute et respecte les autres, il sait communiquer en groupe, en particulier dans un milieu international.

Le métier de l'ingénieur IsaraLyon consiste à poser et résoudre des problèmes de nature technologique et/ou socio-économique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services. Il étudie un problème dans sa globalité, en prenant en compte toutes les dimensions, qu'elles soient techniques, économiques, environnementales, humaines ou sociales. Il anime et dirige des équipes dans un contexte pluriculturel.

L'ingénieur IsaraLyon appuie son action sur :

- des compétences scientifiques et techniques solides en termes de sciences du vivant, de sciences économiques et sociales et de sciences humaines dans ses différents d'activités ;
- la maîtrise de démarches et d'outils liés aux métiers de l'ingénieur, notamment en termes de résolution de problème et de gestion de projet.

C'est un cadre qui est capable, selon les cas de :

- mettre en œuvre et piloter des projets techniques innovants au sein des filières agricoles (végétales et/ou animales) situées dans un objectif de développement durable ;
- mettre en œuvre et piloter des projets de recherche/développement, des projets logistiques, des process de production, ou des politiques qualité dans les entreprises agro-alimentaires ;
- occuper des postes d'encadrement dans les entreprises de l'agroalimentaire ou de l'agrofourmure, ainsi que dans les organisations professionnelles et les entreprises de service assurant la liaison entre les différents acteurs des filières ;
- monter, d'accompagner et d'animer, de réaliser et d'évaluer des programmes ou projets de développement agricole et/ou rural et d'occuper des responsabilités dans les organismes de développement en France ou à l'étranger.

En outre, il possède des capacités et compétences spécifiques dans au moins un des domaines d'expertise suivants :

* Domaine d'expertise : « Agriculture, environnement et gestion des ressources »

- .comprendre et analyser le fonctionnement des agrosystèmes (de l'unité au bassin de production) ;
- .mobiliser un savoir faire technique au service des filières agricoles (végétales et/ou animales) ;
- .maîtriser les outils de diagnostic, d'évaluation et de conception d'agrosystèmes innovants ;

- .gérer les relations et l'interface production/transformation ;
- .assurer la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles ;
- .intégrer une gestion durable des ressources : maîtrise des pollutions d'origine agricole, maintien de la biodiversité, conservation du sol et gestion de la qualité de l'eau et de l'air ;
- .connaître les enjeux des filières de productions (acteurs, cadres réglementaires, enjeux économiques et sociaux).

* Domaine d'expertise : « Agro-alimentaire, alimentation et management industriel »

- .appréhender la complexité de l'innovation produit - process, depuis la création de produits nouveaux jusqu'à leur industrialisation, en prenant en compte les attentes des consommateurs ;
- .mettre en œuvre des procédés et gérer des sites industriels et logistiques, y compris en prenant en compte les contraintes environnementales ;
- .traiter les problèmes de qualité, ainsi que de sécurité des aliments et des personnes sous les angles scientifique, technique, législatif et politique (gestion des risques) ;
- .participer à l'élaboration de stratégies industrielles, piloter des projets industriels ou logistiques, d'organisation de la production.

* Domaine d'expertise : « Marchés, filières et management d'entreprise »

- .savoir analyser et comprendre le fonctionnement et l'organisation de l'entreprise dans sa confrontation à la dynamique des marchés, y compris dans sa dimension transnationale ;
- .développer une vision construite et une compréhension des échanges commerciaux et de leurs enjeux dans une perspective de « développement d'affaires » ;
- .savoir mobiliser, en les articulant, la culture technique de l'ingénieur et les principaux concepts et outils relevant des disciplines de la gestion et du management (stratégie, marketing, conduite de projet, gestion...), afin d'être capable dans un contexte d'incertitude d'aboutir à des recommandations opérationnelles ;
- .savoir identifier et construire des avantages compétitifs durables en développant et pilotant l'innovation et les processus entrepreneuriaux appropriés ;
- .concevoir et manager des partenariats (fournisseurs, R & D, industriels, distributeurs...) et des projets transversaux.

* Domaine d'expertise : « Territoires et développement durable »

- .mobiliser des compétences en Sciences Sociales dans l'analyse des dynamiques de développement ;
- .savoir utiliser les outils de base en systèmes d'informations géographiques ;
- .savoir effectuer un diagnostic de territoire, dans ses dimensions économiques, techniques, sociales, politiques, culturelles et environnementales en mobilisant à la fois des données statistiques et cartographiques, et des enquêtes auprès de différents acteurs ;
- .connaître les principales politiques de développement rural, ainsi que les différentes échelles territoriales présentes en Europe ;
- .savoir piloter un projet de développement dans ses différentes dimensions, de l'ingénierie à l'évaluation ;
- .comprendre et analyser les enjeux internationaux de développement sur les plans économique, social et politique ;
- .comprendre et savoir gérer les interrelations entre l'agriculture et les territoires et de façon plus large, comprendre les liens et les différences entre logique de développement sectoriel et logique de développement territorial.

*Domaine d'expertise : « Viticulture-viniculture »

- prendre en compte et développer des activités dans les filières viticoles et vinicoles en intégrant l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux, environnementaux et législatifs dans un contexte fluctuant et complexe.
- établir un diagnostic et proposer des actions préventives et correctives.
- maîtriser les outils d'analyse des territoires, les nouvelles techniques de création et de culture de la vigne.
- maîtriser les outils de types financiers, techniques de ventes, gestion des risques et informatiques.
- intégrer la dimension internationale spécifique à la filière viti-vinicole.
- animer et communiquer pour faire travailler ensemble les acteurs d'un projet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteurs d'activité :

L'ingénieur IsaraLyon exerce des responsabilités dans les différents secteurs liés à l'agriculture et à l'alimentation au niveau national et international, l'agriculture elle-même et ses organismes professionnels, les agro-industries et industries agro-alimentaires, la distribution, la logistique, le développement rural et les collectivités territoriales, l'environnement :
chambres consulaires, syndicats, centres de gestion, entreprises de production agricole ou viti-vinicole, coopératives, organisations professionnelles, groupements de producteurs, instituts techniques, instituts de recherche, entreprises d'agrofournitures, négoce et mise en marché des produits agricoles, industries agroalimentaires, entreprises logistiques, distribution, bureaux d'études et de conseil, cabinets d'expertise et de conseil, centres techniques, organismes certificateurs, banques, assurances, enseignement, formation, collectivités territoriales, agences de l'eau, parcs régionaux ou nationaux, conservatoires des espaces naturels, fournisseurs de la filière viti-vinicole, négociants et metteurs en marché des produits viti-vinicoles ...

* Types d'emplois accessibles :

Ingénieur en agro-environnement, Ingénieur de recherche développement, Ingénieur de production, Ingénieur consultant, Ingénieur d'études,

Chef d'exploitation agricole, Chef de culture, Régisseur de domaine viticole, Conseiller agricole, Conseiller en gestion de l'environnement, Conseiller en agro-développement, Conseiller viti-vinicole, Eco conseiller, Animateur de filière, Certificateur, Agro-informaticien,

Cadre ou Dirigeant d'entreprise, Responsable qualité, Responsable administratif et financier, Responsable d'expérimentation / appui technique, Responsable approvisionnement / collecte, Responsable d'exploitation viti-vinicole, Responsable commercial, Responsable logistique, Responsable de zone import/export, Chef de produit,

Directeur de coopérative, Directeur marketing, Directeur de production, Directeur de magasin en grande distribution, Dirigeant de collectivité territoriale, d'organisme de développement ou d'ONG en France et à l'étranger,

Chargé de mission développement local, Chargé de mission en aménagement, Chargé de mission en milieu naturel, Chargé de mission valorisation agricole des déchets, Chargé de clientèle Banque, Chargé de recherche, Chargé d'études d'impact ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

H2502 : Management et ingénierie de production

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Sous statut d'étudiant, l'obtention du diplôme nécessite pour le parcours de formation :

- l'acquisition au cours d'un 1er cycle de tronc commun (3 premières années du cursus, organisées en 6 semestres), d'unités d'enseignement relatifs à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour l'ingénieur, à l'apprentissage de deux langues et à une première initiation à l'agriculture, aux IAA, aux sciences économiques et sociales ainsi qu'à l'aménagement rural et l'environnement,
- l'obtention au cours d'un 2ème cycle (2 dernières années du cursus, organisées en 4 semestres) d'unités d'enseignement en se construisant ou non un parcours de spécialisation en Agriculture et gestion des ressources, en Technologies agro-alimentaires et production industrielle, en Economie et management des entreprises, en Territoires et développement ou en Viti-viniculture (grâce au système d'enseignements optionnels),
- un stage ouvrier en exploitation agricole ou entreprise située en milieu rural, 5 ou 6 semaines (1ère année),
- un stage en exploitation agricole, 7 semaines en 2 périodes (2ème année),
- un stage en entreprise ou organisme, 12 ou 13 semaines (4ème année),
- un mémoire de fin d'études de 6 mois qui fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale devant un jury (professionnels et enseignants),
- un séjour obligatoire à l'étranger (formation en université étrangère en 4ème et/ou 5ème année, et/ou stage),
 - un niveau d'anglais reconnu (niveau B2) par l'obtention d'un examen international et la validation d'une 2ème langue vivante.

Sous statut d'apprenti, l'obtention du diplôme nécessite pour le parcours de formation :

- l'acquisition au cours des 3 dernières années du cursus (organisées en 6 semestres), d'unités d'enseignement relatives à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour l'ingénieur dans les domaines de l'agriculture, des IAA, des sciences économiques et sociales, de l'aménagement rural et de l'environnement, à l'apprentissage de deux langues (anglais et espagnol),
- l'obtention au cours des 2 dernières années du cursus (organisées en 4 semestres) d'unités d'enseignement en se construisant ou non un parcours de spécialisation en Agriculture et gestion des ressources, en Technologies agro-alimentaires et production industrielle, en Economie et management des entreprises ou en Territoires et développement (grâce au système d'enseignements optionnels), en Viti-viniculture,
- une alternance école/entreprise durant les 3 années d'études permettant la réalisation de missions successives amenant l'apprenti à une mission de niveau d'ingénieur en 3ème année,
 - un mémoire de fin d'études de 6 mois qui fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale devant un jury (professionnels et enseignants),
- un séjour obligatoire à l'étranger,
 - un niveau d'anglais reconnu (niveau B2) par l'obtention d'un examen international et la validation d'une 2ème langue vivante.

Des accords intra-FESIA (Fédération des Ecoles Supérieures d'Ingénieurs en Agriculture) permettent aux élèves d'accéder en 5ème année aux différents domaines d'approfondissement offerts par les quatre écoles de la FESIA.

Le programme pédagogique est régulièrement adapté aux évolutions des connaissances et des débouchés. Il permet la maîtrise progressive des savoirs théoriques et des savoir-faire. Toutes les unités d'enseignements sont validées par des évaluations en cours de formation et en fin de semestre, selon le système des ECTS (30 crédits ECTS par semestre). Les modalités d'évaluation sont définies dans le règlement des études.

Dans le cas de l'accès par la voie de la Formation Continue, les stagiaires, qui doivent être titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 et avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, suivent un cycle fondamental de 18 mois en enseignement à distance avant d'être

intégrés en 2ème cycle dans un parcours de 18 mois.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Directeur général, directeur des formations, responsable d'année, enseignants-chercheurs et professionnels pour la soutenance du mémoire de fin d'études
En contrat d'apprentissage	X	Directeur général, directeur des formations, responsable de l'apprentissage, enseignants-chercheurs et professionnels pour la soutenance du mémoire de fin d'études
Après un parcours de formation continue	X	Directeur général, directeur des formations, responsable d'année, enseignants-chercheurs et professionnels pour la soutenance du mémoire de fin d'études
En contrat de professionnalisation	X	Directeur général, directeur des formations, responsable d'année, enseignants-chercheurs et professionnels pour la soutenance du mémoire de fin d'études
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Directeur général, enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence :</p> <p>Le titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master permet de s'inscrire en doctorat.</p> <p>Autres certifications :</p> <p>5 accords à l'échelle des quatre écoles de la FESIA : Wageningen UR (Pays-Bas), Pontifica Universidad Catholica de Chili, Technologico de Monterrey (Mexique), Escola Superior de Agricultura Luiz de Queiroz (Brésil), Norwegian University of life sciences (UMB, Norvège).</p> <p>1 accord à l'échelle des quatre écoles de l'Institut Polytechnique de Lyon : Institut d'Administration des Entreprises (Lyon, France).</p>	<p>Environ 150 accords avec des universités étrangères, à l'échelle des quatre écoles de la FESIA.</p>

Base légale

Référence du décret général :

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation initiale : 06 mars 1973.

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation continue : 04 novembre 1997.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master, notamment son article 2, alinéa 2, modifié par le décret n° 2002-480 du 8 avril 2002.

Dernier arrêté d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur (formation initiale sous statut d'étudiant, formation continue et par la VAE) : 18 janvier 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002).

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site Internet de l'école : <http://www.isara.fr/>

Site Internet de la FESIA (fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture) : <http://www.fesia.fr/>

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : <http://www.educagri.fr/agrisup/index.cfm>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (ISARA-Lyon), spécialité agriculture